



## Ras le Bol d'Air Canada

Si on peut tirer une chose positive de la récente restructuration d'Air Canada, c'est que les agissements d'Air Canada sont maintenant soumis à une surveillance constante de la cour.

Une de ses personnes chargée de surveiller la mise en place des mesures de restructuration se nomme Martin Teplitsky. Il est arbitre du travail et a été mandaté par le juge Farley pendant la restructuration pour régler tous les différends entre Air Canada et l'AIMTA.

M. Teplitsky a récemment rendu plusieurs décisions favorables à l'AIMTA dans des causes portant sur la sous-traitance.

Les griefs dénonçaient en général sur le non-respect de la clause portant sur les avis de sous-traitance. D'après la convention collective, la compagnie doit donner un avis de sous-contrat écrit au syndicat **au moins** 30 jours avant la mise en application du contrat de sous-traitance. Air Canada a passé outre ces mesures à plusieurs reprises.

C'est ce qui a d'ailleurs provoqué la furie de l'arbitre Teplitsky lors d'une récente audience survenue le 24 mars 2006. Choqué d'avoir à intervenir à nouveau dans une cause de sous-contrat, il a exprimé son "RAS LE BOL" aux représentants de la compagnie présents à l'audience. Il a sévèrement réprimandé les représentants de la compagnie sur leur persistance à bafouer la convention collective en matière de sous-contrat.

Il a de plus aviser les représentants de l'employeur que si ils persistaient dans cette voie, il n'aurait d'autre choix que d'émettre une amende. Il a de plus précisé que le montant de l'amende allait augmenter rapidement advenant le cas où Air Canada se retrouvait coupable à nouveau. 1<sup>ère</sup> amende : 1000\$, 2<sup>e</sup> : 5000\$ et 3<sup>e</sup> : 25000\$.

Ce qui devait arriver arriva... C'est à Robert Milbers, employé à l'atelier avionique que revient l'honneur d'avoir remporté le premier grief menant à une amende à Air Canada.

Le 5 mai, l'arbitre toujours soucieux de régler le dossier de la sous-traitance, a convoqué tous les niveaux de direction d'Air Canada de même que les dirigeants syndicaux pour leur expliquer clairement comment interpréter l'article 20.07. À cette rencontre très peu de contremaîtres étaient présents. L'arbitre a tenu à avertir l'employeur que l'absence de plusieurs représentants de la compagnie à la rencontre ne pourrait constituer une excuse lors d'une cause future sur les sous-contrats.

M. Teplitsky a mentionné qu'il avisait Air Canada depuis deux ans de suivre la convention collective et que s'était tombé dans l'oreille d'un sourd. Il a par la suite enjoint la compagnie à suivre la convention collective... tout manquement à leur devoir résulterait en une amende. Il a demandé de considérer cet ultime avertissement comme une amende de 5000\$. La prochaine amende sera de 25 000\$. "Considérer cet avertissement comme un avertissement final de niveau 4."

Dans son exposé, M. Teplitsky a précisé qu'aucune mise à  
*(Continue à la page 6)*



Le confrère Robert Milbers, Cat 22, reçoit un chèque symbolique de Georges Kuehnl, Chef délégué aux ateliers composantes.

## Membres du conseil exécutif

### Président :

Marcel St-Jean *mst-jean@aimta1751.ca*

### Vice-Président :

Frank Perrone *fperrone@aimta1751.ca*

### Secrétaire-archiviste :

Yves Ferland *yferland@aimta1751.ca*

### Secrétaire-trésorier :

Roger Lemay *rlemay@aimta1751.ca*

### Guide-Sentinelles :

Jocelyn Vincent *jvincent@aimta1751.ca*

### Syndics :

Mario Leblanc *mleblanc@aimta1751.ca*

Yvan Beaulieu

Daniel Cadieux *dcadieux@aimta1751.ca*

### Membres :

Denis Leduc

Maxime Nicole *mmicole@aimta1751.ca*

## Comités d'atelier

### Base de maintenance Dorval :

Louis Dupuis 422-6845 *ldupuis@aimta1751.ca*

Mario Leblanc 422-6847 *mleblanc@aimta1751.ca*

Sergio Vitullo 422-6846 *svitullo@aimta1751.ca*

### Service à la clientèle

Richard DeStephano 422-2985 *rdestephano@aimta1751.ca*

DeStephano

Robert C. Box 422-2984 *cambox@aimta1751.ca*

Michel Richer 422-2976 *aim\_richer@yahoo.com*

Le journal 1751 est publié par la section locale 1751 de l'Association Internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA). Affiliée avec le Conseil des Machinistes du Québec (CMQ) et la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ).

Editeur : Jocelyn Vincent

Traduction : Ginette Bazinet

Collaborateurs : Michel Richer, Louis Dupuis, Richard DeStephano, Gilles Filion, Marcel St-Jean, Debora Papineau, Maurice Arsenault, Marc Gagnardeau.

Témoin d'action syndicales, ou d'événement digne de faire la nouvelle, contactez Jocelyn Vincent *jvincent@aimta1751.ca* pour publication dans la prochaine édition du journal.

Merci à CALM pour les graphiques



## Sommaire

Le mot du président	3
Un nouveau comité fait surface	3
1ère collecte de sang des machinistes	4
Les jeunes et le syndicalisme	6
L'équilibre	7
In Memoriam 2005	7
CCEA : Les préposés d'escaliers, pionniers dans leur domaine	8
Joke de Boss	9
Rapport des comités d'atelier	10
Négociations	11
Recrutement, De l'argent pour vous	11
Syndicat 101: La proposition	12



## Le mot du président

*Marcel St-Jean*

Qui dit évolution dit changement. Notre génération n'a inventé ni l'un ni l'autre, mais il est évident qu'ils se font aujourd'hui à un rythme accéléré. Nous en avons tous sentis les effets, non seulement au travail, mais aussi à la maison dans nos responsabilités familiales, nos loisirs, nos engagements bénévoles et nos habitudes de consommation. La planète change et nous nous transformons avec elle, parfois avec enthousiasme, parfois à contrecœur, parfois sans même nous en rendre compte.

L'environnement syndical dans lequel nous évoluons change très rapidement. Des ajustements s'imposent pour relever les défis de la nouvelle réalité des besoins de nos membres.

Il faut sans cesse se battre pour garder nos acquis et faire respecter notre convention collective. Nous faisons face à un tout autre employeur depuis qu'Air Canada est géré par un capitaliste pur et dur pour qui la seule importance est de remettre le fruit de notre sacrifice et de nos concessions arrachés sous la menace aux investisseurs actionnaires de la bourse, nous l'avons vu, au bénéfice d'une infime minorité de riches et pour des revenus qui favorisent principalement la spéculation.

Le revenu d'emploi des travailleurs qui créent les biens et les services est taxé d'aplomb quand on veut bien considérer l'impôt sur le revenu, les taxes sur la consommation et la tarification de services publics. Un revenu de travail de plus en plus difficile à gagner, qui a diminué en dollars et bénéfices constants au cours des 25 dernières années et qui est en train de tourner au boulot à temps partiel.

Au moment où je suis à écrire ces quelques mots, les négociations ont été rompues suite au refus d'Air Canada de discuter d'augmentation salariale. Les deux parties devront soumettre leurs présentations respectives à un arbitre au mois de juillet. Nous devons leur souligner notre support et la confiance que nous avons en eux et aussi leur laisser le message que s'ils ont besoin de nous, nous sommes prêts. Ce n'est surtout pas le moment de baisser les bras mais au contraire nous devons nous retrousser les manches et prouver à Gestion ACE Aviation inc. (Robert Milton) que sans nous, cette compagnie ne pourrait exister ni même fonctionner dans le futur.

En terminant, je tiens à remercier tous les délégué(e)s et les membres de la section locale 1751 pour leurs efforts constants et leur solidarité syndicale ainsi que l'exécutif de la section locale pour leur engagement et leur soutien. Ensemble et solidaires nous pouvons affronter les futurs défis que la corporation nous réserve.

## UN NOUVEAU COMITÉ FAIT SURFACE

*Debora Papineau*

### Le comité de la condition féminine

Le comité de la condition féminine vient d'être créé. Notre but est d'aider et d'informer nos consœurs syndiquées. Nous nous concentrons sur les problèmes des femmes au travail et sur les sujets qui nous touchent personnellement. Nous nous battons pour nos droits et nous appuierons les causes qui nous touchent dans notre vie de tous les jours.

Le comité de la condition féminine est formé de quatre personnes.

*Debora Papineau* – Contrôl des données techniques  
Présidente, 422-6398

*Vivian McConville* – Contrôl des données techniques  
Membre 422-4291

*Julie Gagné* – Service clientèle  
Membre

*Graziella Langianese* – Contrôle des données techniques  
Membre

Pour plus d'information et afin de mieux connaître nos sujets de discussions, nous vous invitons à participer à notre réunion mensuelle qui a lieu à la section locale 1751 au 3860 Côte Vertu, suite 208 à St-Laurent à chaque premier mardi du mois. Une présence féminine assidue à ces réunions serait déjà un bon départ et nous permettrait de nous exprimer de nous faire entendre sur les problèmes qui concernent les femmes. Nous avons besoin de votre appui.



# 1ère collecte de sang de...

**L**a première collecte de sang du syndicat des machinistes s'est déroulée avec succès du 27 au 31 mars. La collecte se tenait au centre de donneurs Globule du 4545, Côte-Vertu à St-Laurent (en face des locaux de la section locale). Plus de 200 donneurs sont venus à tour de rôle faire un don de vie.

L'événement était une initiative du confrère Denis Yelle, coordonateur national du programme d'aide aux employés du district 140. C'est lors du dernier sommet des machinistes sur le recrutement qui avait lieu à Toronto, en octobre dernier que le confrère a eu l'idée d'organiser une collecte de sang. La collecte a permis au syndicat des machinistes de se démarquer pour son implication communautaire. Elle a également participé à briser l'image de fauteurs de troubles attribuée à tort aux syndicats depuis un certain temps.

Les recruteurs syndicaux bénévoles à la clinique ont d'ailleurs pu rencontrer et établir un contact avec plusieurs travailleurs de Ville St-Laurent.

Plusieurs membres de la section locale 1751 ainsi que des bénévoles de plusieurs sections locales, district et du conseil des machinistes du Québec (CMQ)



Jocelyn Vincent, communicateur (SL1751) profite de son passage à la clinique pour effectuer son 1er don de plaquettes.

ont permis de faire de cet événement, un succès. Un merci spécial aux membres des sections locales 712, 869 et 1660. Enthousiaste, l'organisateur a déclaré : « C'est à renouveler l'an prochain ».



Le confrère Éric Rancourt (S.L. 712), pose en compagnie de Daniel Vaillancourt (S.L. 712) tout deux bénévoles pendant la clinique.

La collecte a fait l'objet d'une vaste campagne de publicité avant, pendant et après l'événement. En plus d'avoir affiché des posters sur les babillards syndicaux des différentes sections locales participantes, les organisateurs avaient demandé la participation de plusieurs restaurants et commerces environnants. En effet, les résidents travailleurs de St-Laurent ont pu voir les affiches et napperons dans plusieurs restaurants des environs notamment : les brasseries Bernies, J-P'S et la brasserie St-Laurent. Des napperons ont également été distribués aux restaurants suivants : Restaurant du cargo, La belle province et Amir. Des feuillets ont été distribués à une vaste échelle sur les pare-

**Donner du sang, Donner la vie!**

# l'AIMTA au Québec

brise de voitures au centre commercial Place Vertu et aux différents stationnement d'employés de l'aéroport. Les organisateurs ont été agréablement surpris de l'accueil réservé aux machinistes. Ils ont pu constater l'accueil favorable accordé aux œuvres humanitaires.

La collecte a permis de récolter plus de 200 dons de sang. L'implication des machinistes a également permis d'accroître la visibilité du centre de donneurs Globule. En effet, en plus d'héberger le siège social d'Héma-Québec, les locaux du boulevard Côte-Vertu hébergent également une clinique de sang permanente qui permet aux donneurs de s'y rendre 6 jours par semaine. La clinique fonctionne sur rendez-vous et elle possède en plus des équipements spécialisés permettant de prélever des plaquettes sanguines.

## Les centres Globule

### Pour information ou rendez-vous:

Téléphone: (514) 832-5000 poste 525

Sans frais: 1 888 646-2237 poste 525

**Globule Côte-Vertu** | du lundi au samedi  
4545, Côte-Vertu à St-Laurent, H4R 2W7

**Globule Place Versailles** | Métro Radisson  
7 jours sur 7

7275, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1N 1E9

**Globule Place Laurier** | 7 jours sur 7  
2700, boul. Laurier, Sainte-Foy  
(entrée boul. Hochelaga, porte 9)

## Don de plaquettes

### Saviez vous que...

- Le don par aphérèse permet d'extraire les plaquette de la part du donneur grâce à un appareil de pointe branché directement au donneur. L'appareil sépare les plaquettes et retourne les autres composantes au donneur.
- Il ne faut pas moins de cinq à six donneurs de sang entier pour obtenir une quantité de plaquettes équivalente à celle qu'on obtient avec un seul don par aphérèse!
- Cette forme de don réduit les risques de rejet par l'organisme du receveur, puisque la transfusion de plaquettes provient d'un seul donneur.
- Les plaquettes ont une durée de conservation de 5 jours seulement. C'est pourquoi, Héma-Québec a besoin de donneurs réguliers!
- On peut faire un don de plaquettes tous les 14 jours! L'organisme peut fabriquer des millions de plaquettes par minutes.
- Le sang est par la suite retourné au donneur. Les plaquettes sanguine sont utilisé pour le traitement de la Leucémie, du cancer, de l'aplasie de l'hémorragie...
- Pour éviter le rejet des plaquettes par leur organisme, certains patients doivent absolument recevoir des plaquettes d'un donneur compatible! Parmi des milliers de donneurs, un seul aura des globules blancs et des plaquettes identiques à ceux du receveur.



De g. à d. : Pierre Grenier (Président comités de grief, SL712), Denis Yelle (coordonnateur national PAE, district 140), Léo Giuliani (vérificateur Grande Loge), Yvon Paiement (V-P SL 712), Mireille Biage (bénévole Héma-Québec), Marcel St-Jean (président SL1751)

## LES JEUNES ET LE SYNDICALISME

Michel Richer



Il y a quelques mois, la section locale a perdu une force de plus de 150 confrères qui après 25, 30 et même 35 années de service ont pris une retraite pleinement méritée. Ces derniers qui cumulaient expérience, connaissance et la satisfaction du travail bien fait, avaient tous un point en commun, ils étaient syndiqués et tous appuyaient leur syndicat. Ils ont été remplacés par une vague de personnel jeune, non encadrés et non formés (selon les critères que nous avons toujours revendiqués) et qui doivent, en plus, subir la précarité de leur emploi. M. Robert Milton, chef et président de ACE, a mentionné, lors d'une entrevue à la CBC, que dans la réalité économique commerciale et capitaliste dans laquelle nous évoluons, il était irréaliste de penser qu'une compagnie puisse offrir un emploi à vie. Autres temps, autres mœurs! Avant on faisait carrière chez Air Canada, maintenant on fait notre journée. Bien sûr, avec ce genre de vision à court terme et dépourvu d'imagination, il n'est pas surprenant que les jeunes ne veuillent pas bâtir leur carrière autour de cette précarité professionnelle. Ceux-ci ne se voyant pas à long terme chez leur nouvel employeur il en résulte un faible engagement syndical, professionnel et à tous les niveaux.

(suite de la page 1)

Il ne devait résulter de la sous-traitance. Il a ordonné à Air Canada de fournir au syndicat une analyse de coûts et bénéfiques avec chaque avis de sous-contrat.

### L'importance du grief

Les représentants syndicaux vous disent souvent de rédiger des griefs pour vous faire entendre. C'est la procédure reconnue légalement pour régler les litiges liés à la convention collective. Ça rapporte!

Grâce au processus d'arbitrage accéléré mis en place lors de la restructuration, les plaintes des membres sont entendues plus rapidement que par le passé.

Cependant, il est important de bien rédiger son grief. L'efficacité de la présentation du grief à l'arbitre dépendra de la façon dont aura été rédigé le grief. Le grief doit être clair et concis. Il faut aussi, bien exprimer l'entente exigée. Il ne suffit pas de demander "que la compagnie cesse une telle pratique." La compagnie peut alors "perdre" un grief sans toutefois avoir à subir de conséquences. Demander à votre délégué de vous aider dans la rédaction du grief, il a été

## UNE FORCE TRANQUILLE...

Il y a quelques mois en France, lors des manifestations anti CPE (contrat pour première embauche), des millions de jeunes syndiqués ont surpris le gouvernement, le ministre et même certains syndicats par leur force et leur solidarité face à cette question. Plusieurs croyaient les jeunes syndiqués sans voix, sans pancarte et surtout endormis face à l'action syndicale. Toutefois, voyant l'ampleur et l'énergie déployés par les jeunes syndiqués, le gouvernement n'a eu d'autre choix que de céder.

Si pour certains jeunes syndiqués, le fait d'adhérer automatiquement à notre syndicat tend à banaliser leur statut, il en va autrement pour d'autres. Plusieurs veulent participer à cette dynamique syndicale afin de donner des valeurs et des orientations tout en préparant notre avenir social.

Cette année plus que jamais, nous avons besoin de jeunes avertis prêts à protéger notre convention collective, à mettre un frein à l'érosion de nos avantages sociaux et à faire cesser le chaos (planifié?) qu'Air Canada a bien voulu instaurer. De l'avis même de l'arbitre Martin Teplitsky, Air Canada est devenue une communauté sans loi.

Être jeunes syndiqués dans l'AIMTA, c'est compter sur le support de milliers de membres mais, sans leur engagement et leur appui, le but ainsi que la vision syndicale s'en trouve grandement diminués. Il n'en tient qu'à vous de donner un nouveau souffle à votre syndicat.

spécialement formé en ce sens.

L'enquête de grief doit également être étoffée et complète. Il faudra la compléter en même temps que la rédaction du grief. De cette façon, on s'assure que le président général disposera de tous les arguments nécessaires quand viendra le temps de plaider devant un arbitre. Trop de griefs ne se rendent pas en arbitrage faute de preuves... ne soyez pas un de ceux là!

### La pire note pour les patrons de Montréal

Les dirigeants patronaux de Montréal possèdent la pire note au pays pour ce qui est de la résolution de griefs! 90% des griefs ne sont pas répondus dans les temps par l'employeur. M. Teplitsky trouve inadmissible que des griefs prennent jusqu'à 9 ou 10 mois pour se régler.

Il a donc ordonné le retour sur les bancs d'écoles pour nos patrons afin qu'ils apprennent une fois pour toutes comment régler les conflits. Les cours offerts aux représentants de la compagnie et du syndicat dérouteront au mois d'août et s'échelonneront sur une période d'un an.

## L'équilibre

*Gilles Fillion*

Coordonnateur régional, PAE

**L'**été est arrivé. Pour certains, la vie reprend après une longue et pénible hibernation. On veut reprendre le temps perdu, on est impatient. On veut tout faire en même temps... il y a tant à faire si on veut être prêt pour la belle saison.

La liste peut être très longue parfois. C'est là que vient l'importance d'être organisé pour réussir à accomplir le maximum. Il est primordial de respecter un certain équilibre, disons une structure de manière à avoir une liste de priorités à consulter tous les jours. Faire une chose à la fois, un jour à la fois. Souvent, en période intense d'activités, on a tendance à délaissier nos proches et on ne prend plus de temps pour soi.

Pour savoir si on mène une vie équilibrée, il s'agit d'appliquer la règle du 8-8-8 à une de nos journées typiques. Elle devrait consister en: huit heures de travail, huit heures d'activités et huit heures de sommeil. Nous savons tous que l'équilibre peut être difficile à atteindre. Se rappeler le principe du 8-8-8 peut nous aider à avoir un mode de vie sain... être heureux tout en comblant nos besoins de la vie quotidienne.



Bonne saison!

Contactez votre coordonnateur du PAE  
(514) 332-7808

### *In Memoriam* 2005

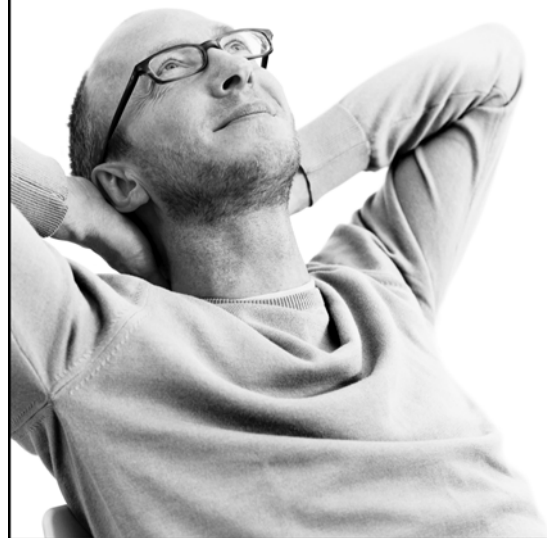
Arsenault, J. Alyre, 69  
Berthiaume, G. J., 70  
Bilodeau, G. 69  
Boon, J. 80  
Boucher, Gerald, 80  
Caroline, T. John, 75  
Coppola, Nicola, 81  
Couture, Marcel, 59  
Del Val, Rene, 86  
Desjardins, Rejean, 70  
Dufort, C. Joseph, 73

Guerard, M. Rene, 73  
Hawryluk, V. Zenon, 77  
Howie, S. Wesley, 82  
Jolin, R. 81  
Kelly, Anthony, 88  
Laramie, Gerald, 80  
Martin, Richard, 54  
Ouellet, Robert, 53  
Swabuk, W. 85  
Wakefield, Colin, 75

## J'ai l'assurance

Et vous?

Comme membre de l'AIMTA, section locale 1751, vous pourriez économiser pour vos assurances auto et habitation avec SSQ Assurances générales.



Pour vos assurances auto et habitation,  
mettez-nous au défi!

**1 866 SSQ AUTO** CODE 22  
7 7 7 2 8 8 6

Région de Montréal (514) 393-3632

Région de Québec (418) 683-0554

[www.ssqgenerale.com](http://www.ssqgenerale.com)

**SSQ** Assurances  
générales

*Les valeurs à la bonne place*

# Les préposés d'escale de Montréal...

*Maurice Arseneault*



Félicitations aux membres du service clientèle de Montréal. Depuis février 2005, des centaines de préposés d'escale se sont regroupés solidairement en devenant membres du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA).

Il est bien connu que les préposés d'escales font un travail des plus dangereux au Canada. En 2001, les statistiques nationales dénombrèrent comme suit: 3 439 incidents majeurs, 5996 incidents mineurs et 2 fatalités.



De plus, un rapport de l'AIG (American International

Group) daté de juin 2004 estime la facture des dommages aux équipements de pistes et aux aéronefs causés par les préposés d'escale en Amérique du nord à 5 milliards de dollars par année. Ces statistiques sont basées uniquement sur des incidents faisant l'objet de réclamations d'assurance.

L'AITA (Association Internationale du Transport Aérien) confirme que 92% de ces incidents sont dus à des erreurs humaines (facteur humain). Dans la conclusion de ce rapport de 41 pages présenté au National Transportation Safety Board (NTSB) à Washington, on retrouvait les recommandations suivantes :

- Adopter un ensemble minimum de règles pour les opérations de la rampe.
- Adopter des normes pour la licence, la formation et la certification des opérateurs afin d'assurer la sécurité sur la rampe.



Photo: Jean D' Aoûst

Les chef-préposés d'escale Frédéric Bourque et Nasr Kairouz ainsi que le préposé d'escale Maurice Arseneault procèdent au stationnement du vol 875 en provenance de Francfort

# Pionniers dans leur domaine!

- Travailler de concert avec la FAA (Federal Aviation Administration) pour développer des règlements afin de réduire les incursions de piste.
- Adopter un système standard de ravitaillement au niveau national.
- Adopter un programme de certification pour les opérateurs.

Donc la solution est claire, pour favoriser un environnement de travail sécuritaire, nous devons adopter des normes nationales et un système de certification. C'est entre autre ce qu'offre le CCEA.

Les préposés d'escale chez Air Canada à Montréal sont des pionniers dans cette cause importante. Leur but étant de devenir des travailleurs reconnus pour leur professionnalisme et leur travail sécuritaire.

Pour plus d'information concernant le CCEA, vous pouvez communiquer avec :

*maurice.arseneault@aircanada.ca*



Photo: Jean D' Aotist

Le chef-préposé d'escale Frédéric Bourque s'assure du chargement du fret prioritaire à bord d'un avion d'Air Canada.

## Joke de Boss !

Quatre chirurgiens discutent de leur profession dans une salle de repos à l'hôpital... Le premier chirurgien commence : "J'aime avoir des comptables sur ma table d'opération. Lorsque vous les ouvrez, tout est numéroté correctement à l'intérieur..." dit le premier.

"Ouais, mais vous devriez voir les électriciens ! Tout est codé en couleur à l'intérieur, impossible de se tromper!" ajoute le deuxième.

"Moi, je pense vraiment que les bibliothécaires sont les meilleures... Tout est classé par ordre alphabétique à l'intérieur" réplique le troisième.

Le dernier chirurgien prend la parole : "Les plus faciles à opérer ce sont les patrons... Il n'y a pas de coeur, pas de cerveau, pas de couilles, en plus, la tête et le trou du cul sont interchangeables !"

Faites-moi parvenir vos blagues de boss pour parution dans les prochains journaux de la section locale à l'adresse suivante: *jvincent@aimta1751.ca*

# Rapports des comités d'atelier

## Service à la clientèle.

*Richard DeStephano*

### Horaire d'été 2006.

**A**près plusieurs rencontres avec la Compagnie nous en sommes venus à une entente concernant l'horaire d'été pour le personnel de piste. Le comité d'horaire a dû composer avec un changement majeur.

Auparavant, le budget était établi en fonction de l'opération et de la planification, mais maintenant nous devons planifier en fonction du budget uniquement. C'est pourquoi le comité a pris la décision de travailler l'horaire et les quarts de travail seulement et non de s'impliquer dans la planification d'opération.

Nous avons fait des gains dans certains secteurs mais des pertes dans d'autres, mais nous avons réussi à offrir des quarts de travail plus qu'intéressant à nos membres.

Merci tout spécialement à Jean Philippe Favreau, Stéphane Cholette et à Greg Forlini pour leur implication, leur dévouement et leur travail pour cet horaire.

Nous sommes déjà en préparation pour définir et développer un horaire aux agents service clientèle et des préposés aux cabines.

L'opération quotidienne s'annonce chargée tout l'été. Travaillons ensemble et de façon sécuritaire.

### Griefs.

Nous demandons à nos confrères d'être vigilants. Plusieurs contremaîtres tentent délibérément ou par ignorance (ce qui n'est pas une excuse) de faire des entorses à notre convention collective. Nous avons un droit et c'est le grief, exercez-le!!!

Si pour certains la procédure de grief peut sembler longue c'est parce que plus de la moitié des griefs sont présentés ou en attente de l'être devant l'arbitre M. Teplitsky.

Nous avons un nouveau processus et d'ici le mois d'août tous les griefs devraient avoir été présentés et entendus.

### Hewitt.

À cause de multiples erreurs sur la paie, plusieurs membres doivent rembourser la compagnie et ce,

sans avertissement. S.V.P. vérifiez vos bordereaux de paye (par la poste ou par internet) et rapportez toute anomalie immédiatement à votre supérieur. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le comité sans délai.

### Mises à pied,

Le département du service clientèle a été frappé de 24 mises à pied le mois dernier, heureusement nous avons réussi à reclasser une partie d'entre eux.

## Maintenance

*Louis Dupuis*

### Mises à pied

**L**es dernières semaines ont été difficiles pour le comité d'atelier maintenance. Une première vague de mise à pied a été annoncée pour le magasin. Des mises à pied ont ensuite été annoncées pour les ateliers des composantes, la troisième vague depuis le début de l'année.

Pour contrer les effets des mises à pied, votre comité a demandé aux délégués en chef de mettre en place le programme de temps partagé. La possibilité de prendre des congés sans solde a été offerte aux membres intéressés. La réponse est plutôt encourageante. Plusieurs emplois ont ainsi pu être sauvés. Pour ce qui est des employés au département de l'entretien général, la situation demeure inchangée... 18 postes (catégorie 33) ont été abolis.

### "Extreme Makeover"

Ceci dit, le projet XM (Extreme makeover) est débuté. Le projet qui vise à modifier l'aménagement intérieur des cabines de tous les appareils d'Air Canada (à l'exception des Airbus 340). À ce jour, aucune plainte n'a été formulée par les membres du secteur... On doit donc supposer que tout va pour le mieux.

### Présentations de griefs

Côté présentation de grief, rien n'a bougé, la compagnie trouve toujours de nouvelles excuses pour additionner les délais. À ce sujet, l'arbitre Martin Teplitsky espère implanter un nouveau processus de règlement qui, une fois en place, devrait permettre la résolution de tous les griefs en moins de 60 jours. De nouvelles

dates d'arbitrage ont été prévues pour les 3 et 4 août.

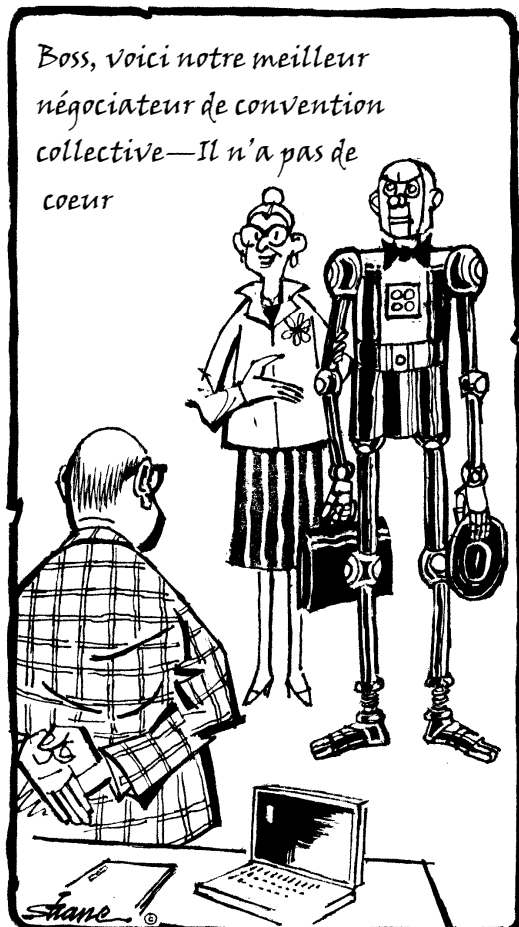
Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes vacances et soyez assurés qu'en ces temps difficiles, les membres du comité d'atelier font tout ce qui est en leur pouvoir pour minimiser l'impact des décisions d'Air Canada sur les membres.

## Négociations

Conformément à l'entente collective signée en 2003, les membres du comité de négociation ont commencé à se rencontrer au mois de mars dans le but de négocier la question salariale avec Air Canada.

En plus des salaires, le comité de négociation a dû étudier l'intégration des nouveaux membres de support administratif (TMOS). Les membres du comité ont ainsi rencontré la majorité des membres de ce secteur afin d'élaborer des définitions de tâches et de veiller à établir une rémunération équitable.

La première rencontre patronale-syndicale sur la question salariale s'est terminée par un refus du comité patronal de discuter d'augmentation de salaire. Les salaires seront donc établis par arbitrage devant l'arbitre Don Munroe. La décision doit être rendue le 30 août.



## Comité de recrutement

### \$\$\$ pour vous!!

*Parler en bien de votre syndicat peut rapporter gros!*

Dans le but de favoriser la syndicalisation de nouveaux groupes au sein de l'AIMTA, le District 140 a émis une nouvelle politique qui peut vous rapporter gros.

Statuts District 140 (Article 13.13)

“Pour encourager nos membres à nous fournir le nom de personnes ressources en vue de l'obtention d'une première accréditation et la négociation d'une première convention collective, la personne ressource reçoit du District 140 un montant équivalent à la taxe per capita d'un mois du groupe nouvellement recruté.”...

Présentement, le montant de taxe par capita est équivalent à 13,60\$/membre/mois. Donc, si vous avez parmi vos connaissances, quelqu'un qui manifeste le désir de se syndiquer, vous pourriez toucher une prime pour le mettre en contact avec un membre du comité de recrutement de la section locale.

Exemple : Pour un groupe de 100 employés :

$$13,60\$ \times 100 = 1\ 360\$$$

Pour votre information, sachez que l'AIMTA...

- Est un des syndicats les plus démocratiques en Amérique du Nord. Les membres sont appelés à élire leurs représentants syndicaux jusqu'au plus haut niveau.
- Collecte les cotisations syndicales des groupes nouvellement syndiqués seulement après la ratification de leur première convention collective.
- Réussit à conclure 99% de ses conventions collectives sans avoir recours à la grève.
- Offre les services d'un programme d'aide aux employés, d'un avocat et d'un vaste réseau de délégués syndicaux pour les membres.
- Est affilié à la FTQ.

Pour être éligible, il vous suffit de contacter un des membres du comité de recrutement.

**Vivian Mc Conville**  
Matt7@videotron.ca  
(514) 422-4291

**Jocelyn Vincent**  
jvincent@aimta1751.ca  
(514) 332-2668

**Julie Gagné**  
AIM\_jgagne@yahoo.ca

## Syndicat 101 : La proposition

Marc Gagnardeau

On peut remarquer qu'à chaque réunion syndicale mensuelle, il y a toujours quelque chose qui cloche avec le dépôt et le déroulement d'une proposition jusqu'à son vote.

Voici quelques points importants.

- \* Toute proposition sera présentée par écrit.
- \* Pour être acceptée, une proposition doit être appuyée et le proposeur et le second, doivent se lever pour être reconnus par le président.
- \* Une proposition peut être amendée.
- \* Les discussions au débat doivent s'en tenir à la proposition uniquement.
- \* Le président décide de l'ordre de parole.
- \* Un membre ne peut être interrompu SAUF sur un «Point d'Ordre.»
- \* Un membre ne peut parler plus d'une fois sauf si tous les intervenants sont passés au micro.
- \* Chaque membre dispose de 5 minutes pour débattre la proposition.
- \* Si une proposition est amendée, le vote se fera sur l'amendement et ensuite sur la proposition.

### TRAITEMENT D'UNE PROPOSITION.

1. Prendre le micro pour obtenir le droit de parole.
2. Annoncer la proposition et la donner par écrit au président.
3. Le président demande un second pour appuyer la proposition.
4. Le président relit la proposition en mentionnant le nom du proposeur et du second.
5. Le président annonce la discussion et/ou débat ouvert.
6. Après discussion et/ou débat, le président relit la proposition et demande de passer au vote.
7. Le vote se fait à main levée. Le décompte est effectué par des membres désignés par le président lorsque nécessaire. Un vote secret peut être demandé pour certaines propositions ex: augmentation du montant des cotisations syndicales.
8. Le président annonce le résultat, la proposition est adoptée ou rejetée.



Caisse d'économie  
Desjardins des  
travailleuses et  
travailleurs unis



#### Centre Financier Air Canada

730, Côte-Vertu Ouest  
C.P. 9000, succ. Aéroport  
Dorval, QC, H4Y 1C2  
(514) 422-7892

#### Centre financier de l'aéronautique

978, Montée de Liesse  
St-Laurent, QC  
H4T 1W7  
(514) 255-2973



*Unis pour plus de services*  
*United for more services*

 **Centre de Services Financiers Air Canada**  
Air Canada Financial Services Centre

**Depuis** *Since* **1952**